



Sainte-Érène, le 17 mai 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 17^e jour du mois de mai 2021 à 19h30 au centre municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Érène, sous la présidence du maire M. Sébastien Lévesque.

La présente assemblée est effectuée à huis clos en raison de la propagation de la Codiv-19 (*Coronavirus*) et du confinement imposé par les autorités gouvernementales.

Sont présent (e) s :

M ^{me} Nancy Lizotte, conseillère :	Siège # 2
M ^{me} Sarah-Maude Dubé, conseillère :	Siège # 4
M. Nelson Thériault, conseiller :	Siège # 6

formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Est aussi présent M. Mario Lavoie, nommé directeur général par intérim au cours de la présente séance.

74-05-2021 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h30 par le maire, M. Sébastien Lévesque.

75-05-2021 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Nelson Thériault, appuyé par Mme Sarah-Maude Dubé, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, comme suit.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Projet de règlement modifiant le règlement N° 305-2018 relatif à la politique de gestion contractuelle.
 - 3.1 Dépôt d'un projet de règlement
 - 3.2 Avis de motion
4. Direction générale par intérim
5. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Projet de règlement modifiant le règlement N° 305-2018 relatif à la politique de gestion contractuelle

M. Sébastien Lévesque, maire, présente un projet de règlement visant à modifier le règlement N° 305-2018 relatif à la politique de gestion contractuelle; la modification concerne la possibilité de favoriser le recours à des entreprises locales dans des situation d'urgence pour des contrats sous le seuil du montant ne nécessitant pas un appel d'offres public.

76-05-2021 **Avis de motion règlement modifiant le règlement N° 305-2018 relatif à la politique de gestion contractuelle**

Mme Nancy Lysotte donne un avis à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement N° 305-2018 relatif à la politique de gestion contractuelle de la municipalité sera déposé pour adoption.

77-05-2021 **Direction générale par intérim**

Il est proposé par Sarah-Maude Dubé, appuyé par Mme Nancy Lizotte, et résolu

- de nommer M. Mario Lavoie, directeur général par intérim de la municipalité de Ste-Irène durant la période de recrutement d'une ressource pour occuper cette fonction;
- d'accepter les termes du contrat de travail entre la municipalité et M. Lavoie;
- d'autoriser M. Sébastien Lévesque, maire, à signer ledit contrat de travail pour et au nom de la municipalité de Ste-Irène.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

78-05-2021 **Direction générale par intérim - Autorisation de signature**

Il est proposé par Sarah-Maude Dubé, appuyé par Mme Nancy Lizotte, et résolu

Que M. Mario Lavoie, directeur général par intérim, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Ste-Irène tous les effets bancaires et autres documents nécessitant la signature d'un représentant de la municipalité et qu'il soit désigné administrateur pour le compte Accès D, Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 **Levée de la séance**

Il est proposé par M. Nelson Thériault, appuyé par Sarah-Maude Dubé, et résolu de lever la séance à 19h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sébastien Lévesque
Maire

Mario Lavoie
Directeur général par intérim